PICARDIE

Une déclinaison par centre de formation

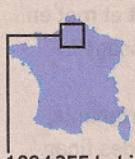

1894 355 habitants

Président du conseil régional : Claude Gewerc

L'ENJEU
Comme dans les autres régions, développer quantitativement et qualitativement l'apprentissage.

LA SOLUTION
Elaborer des actions concertées et inscrites dans la durée et associer les centres de formation des apprentis (CFA) pour les décliner.

Comme ses homologues, le conseil régional de Picardie a signé un contrat d'objectifs et de moyens (COM) avec les services de l'Etat fin 2005. « Nous avions une expérience assez importante de la contractualisation avec les CFA [centres de formation des apprentis] », souligne Frédéric Leprêtre, directeur de la formation continue et de l'apprentissage. Le COM présente ainsi la particularité d'être décliné par centre de formation. « Il est composé de 21 fiches actions et sur certains points, nous avons contractualisé avec les 25 CFA de la région des contrats d'objectifs qui intègrent un volet investissement », précise le directeur.

Les centres de formation font part de leurs idées de projets ayant trait aux axes de travail fixés avec l'Etat et ces propositions sont discutées au cas par cas. « Nous avons notamment créé huit postes de développeurs de l'apprentissage, chargés d'aller à la rencontre des jeunes. » Fait plutôt rare, la direction de la formation continue et de l'apprentissage compte également cinq chargés de mission, chacun responsable d'un portefeuille de CFA.

Le nombre d'apprentis est en augmentation dans la région, mais l'objectif était fixé à 40 %. « Aujourd'hui, nous sommes à 18 %, ce qui est assez satisfaisant. La crise économique n'est pas favorable. Nous pouvons donc tout de même nous estimer chanceux : alors que cette année chacun s'attendait à une forte baisse du nombre de contrats, nous sommes en très légère augmentation, moins de 1 % », indique Frédéric Leprêtre.

Résultats positifs. Selon ce dernier, le contrat d'objectifs et de moyens conforte dans l'idée que progresser en matière d'apprentissage n'est possible « que sur la base de négociations avec les partenaires. Il donne un cadre et des moyens, même s'il ne s'agit pas de moyens supplémentaires. Dans les domaines où nous travaillons bien ensemble, les résultats sont positifs. C'est le cas pour les classes passerelles vers l'alternance, l'augmentation du nombre de jeunes filles ou l'apprentissage dans des collectivités par exemple. Certains projets n'auraient pas abouti sans COM. »